

# Le patron de l'orthographe

Autor(en): **Cornuz, Jeanlouis**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **28 (1991)**

Heft 1048

PDF erstellt am: **15.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1020944>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

# Le patron de l'orthographe

Contraint pour mon malheur d'apprendre, puis d'enseigner l'orthographe, j'ai eu un petit plaisir en feuilletant le tome XXIII de la Correspondance de George Sand. Au nom de la Société internationale des poètes, qui vient d'être fondée, Catulle Mendès écrit à la romancière pour lui demander son *patronage* — erreur: on écrit *patronage*. Elle lui répond avec sympathie, mais en refusant toutefois de *patroner* la jeune Société — erreur: on écrit *patronner*! Et dire que la France est le pays de Descartes.

A part quoi, on entend souvent dire que nul n'est irremplaçable... Je n'en crois rien! Quelqu'un ayant disparu aux éditions Garnier, la correspondance de Sand a été reprise par Bordas: un Trafalgar, une Bérésina: le tome XXIII est constellé d'erreurs; la moitié des appels de notes est erronée, etc. Quand on pense que Georges Lubin

a consacré sa vie, avec un soin admirable, à cette correspondance, on en a mal au cœur.

Me rendant en Bretagne, j'avais donc acheté ce tome XXIII à Nohant, après avoir passé la nuit à l'auberge de la Petite Fadette. En revenant, j'ai fait le détour par Nantes, que je ne connaissais pas. Beau musée, avec notamment (pour ne citer que les modernes) un Hartung, deux Soulages, une appréciable collection de Kandinsky. Hélas — c'est une impression toute personnelle — à mesure qu'on avance vers la fin du siècle, le sentiment s'impose que l'art n'a plus rien à dire: toute couleur, toute forme, tout rythme ont désormais disparu. Tinguely propose du moins des rythmes. Et puis il est amusant. L'inévitable Long, dont on «admire» un alignement de cailloux posés à même le plancher — le même alignement, ou peu s'en faut, qu'à Bâle, à Venise ou à Turin — ne propose rien. Et Dieu sait qu'il n'est pas amusant. D'autres se contentent de suivre, de répéter... Or suivre Poussin ou Corot ou Cézanne, passe encore. Mais suivre Mondrian ou Tapiès, voit-on cela ?

## ici et là

● **Les questions féminines en Suisse.** Cours donné le vendredi du 11 octobre 1991 au 14 février 1992 à l'IDHEAP, BFSH 1, Université de Lausanne, 1015 Lausanne. Tél.: 021/693 42 95.

● **La politique monétaire suisse.** Colloque organisé par l'institut Créa de macroéconomie appliquée le samedi 21 septembre de 9 à 13 heures. Université de Lausanne, BFSH 1. Renseignements et inscriptions: tél. 021/692 41 17.

## DP Domaine Public

**Rédacteur responsable:** Jean-Daniel Delley (jd)

**Rédacteur:** Pierre Imhof (pi)  
Ont également collaboré à ce numéro:

Jean-Pierre Bossy (jpb)

François Brutsch (fb)

Ruth Dreifuss

André Gavillet (ag)

Jacques Guyaz (jg)

Charles-F. Pochon (cfp)

Forum: JeanLouis Cornuz

Marie-Claire Caloz-Tschopp

**Abonnement:** 70 francs pour une année

**Administration, rédaction:** Saint-Pierre 1, case postale 2612, 1002 Lausanne

**Téléphone:** 021 312 69 10

**Télécopie:** 021 312 80 40 – **CCP:** 10-15527-9

**Composition et maquette:** Monique Hennin

Pierre Imhof, Françoise Gavillet

**Impression:**

Imprimerie des Arts et Métiers SA, Renens

## Europe et frontières

**Marie-Claire Caloz-Tschopp**

membre de la Coordination Suisse Asile.

La commission «contrôle des personnes à la frontière», mise sur pied par Arnold Koller et présidée par le conseiller national Leuba, a rendu public son rapport intermédiaire. «L'interdépendance entre la sécurité intérieure et la politique générale de la Suisse par rapport à la situation internationale» en constitue l'axe central. Parmi les mesures proposées: création d'une loi sur la protection de l'Etat, d'un service de coordination suisse des affaires de police, d'une commission de sécurité et d'un groupe de travail sur les questions de migration; la commission propose également que la Suisse s'offre pour créer une académie européenne de police. La commission souligne l'urgence d'une intégration européenne en matière de circulation des personnes et de politique de sécurité. Le constat de nécessité est

On ne le voit que trop !

Grâce au Ciel, Nantes propose encore un musée Jules Verne, lequel eut l'idée de naître en cette ville en 1828. Je laisse imaginer le monde de rêve dans lequel le visiteur se trouve plonger — et je dis bien *plonger*, car par une malice de l'architecte, qui a profité des rives très déclinées de la Loire, on entre à l'étage supérieur et on s'enfonce peu à peu, comme si l'on se trouvait à bord du Nautilus et qu'on suivît le professeur Lidenbrock au centre de la terre.

Ici, une question se pose: comment se fait-il que Jules Verne, l'un des écrivains les plus lus et les plus traduits du XIX<sup>e</sup> siècle, dont par ailleurs les livres étaient jadis offerts en prix aux écoliers méritants, soit très généralement ignoré des histoires de la littérature ?

Peut-être faudrait-il poser une autre question: comment se fait-il qu'aucun des grands romanciers du XIX<sup>e</sup> siècle — ni Stendhal, ni Balzac, ni Flaubert, ni Zola; ni bien sûr Dumas, Jules Verne ou Eugène Sue — n'ait fait partie de l'Académie française ? A croire que le roman, au XIX<sup>e</sup> siècle, était considéré comme un genre mineur, n'appartenant pas vraiment à la «littérature». Aujourd'hui, il tient la vedette — mais nous avons bien aussi nos préjugés... ■

réaliste, le mouvement positif. Plus, il montre une Suisse active, dynamique, plutôt que repliée sur elle-même. Quel punch à côté des atermoiements de nos conseillers fédéraux. Aucune réserve à formuler au niveau du principe général d'adhésion dans ces deux secteurs. Mais quelle Europe et surtout quelle politique en matière de circulation des personnes nous propose la commission présidée par M. Leuba ?

Un raisonnement-clé concernant la libre-circulation des personnes est construit dans le rapport autour d'un objet «chaud», l'Europe communautaire. Première prémisses: oui à l'Europe communautaire (voeu irréfutable à moins d'être anti-Européen); deuxième prémisses: une politique de sécurité est indispensable; conclusion: pour garantir notre sécurité, adhérons à l'Europe. Logique parfaite, mais sophisme massif. Un vrai tour d'illusion, construit sur des oublis, des glissements de sens permettant une assimilation d'objets distincts et des occultations d'enjeux liés à l'exercice de la démocratie. La libre circulation des personnes implique, nous dit le rapport, des objectifs en